E U R O P A N FR

E16 - Villes Vivantes

BASSENS
BORDEAUX METROPOLE

LE FLEUVE,
CONNECTEUR ET AMPLIFICATEUR D'ÉCOSYSTÈMES

Dossier de site

Douaisis
agglo
Porte
du Hainaut
Auneuil
Quimper
Pont-Aven
Agglomération
du Niortais/Niort
Limoges
Aulnat
Bassens/
Bordeaux métropole
Grenoble
Istres

DES SITES, DES IDÉES, ET DES SUITES DANS LES IDÉES !

Europan en France présente de nouveau 11 sites à la 16° session, à partir du thème Villes Vivantes, vitalités métaboliques et inclusives.
Depuis plus de 30 ans, Europan permet d'expérimenter de nouvelles façons de penser et faire la ville, et les thèmes croisent de façon récurrente de grands sujets au cœur de leur pertinence.
Il n'a en effet échappé à personne que le mot VIVANT est au centre des débats, ouvrages, recherches, et cela à l'aune de la disparition progressive de ce monde-là, peu à peu atteint par une civilisation humaine dominante d'épuisement des ressources et de l'altérité.
Et dès lors que nous nous positionnons dans cette thématique, l'horizon de la revitalisation est immense, et l'ouvrage à mener à l'échelle de ces perspectives.
On parle souvent du concours Europan, alors qu'il faudrait évoquer l'ensemble d'un processus original qui ne cesse de démontrer des capacités à s'adapter.
Les sites tout d'abord procèdent d'un repérage puis d'une analyse partagée avec les différents acteurs en partant du thème et en explorant ces thématiques in situ.
Les rencontres, les visites puis les films, et encore la rédaction du propos corrélant site/thème permettent aux candidats de les réinterroger.
Les propositions rendues participent à nouveau d'un long processus très riche qui aboutira d'une façon ou d'une autre à une expérimentation reconnue, celle des idées, des rencontres, des possibilités exprimées, des questionnements réexprimés. Les suites engagées poursuivront l'élaboration d'une pensée urbaine et architecturale vivante, en évolution et en transformation active.
Le thème Villes Vivantes révèle l'urgence de penser les modes de vies humains différemment, avec un héritage lourd de conséquences parfois mais aussi très riche : les perspectives de modes de production en renouvellement, en recyclage, en transformation associés à une pensée du vivant sont immenses.
Le processus Europan en fait un évènement en continu unique parce qu'il permet, tel un récit philharmonique, l'accès à la prise de parole puis à la commande, de jeunes générations de conceptrices et concepteurs architecturaux et urbains.
Europan leur permet de nous dire parfois que nous nous trompons, qu'il existe d'autres façons de penser, de faire, et de se projeter dans l'avenir.
Ce thème Villes Vivantes, après une année si particulière de pandémie, leur est dédié.

EUROPAN FRANCE

LE THÈME : VILLES VIVANTES

DES PROJETS-PROCESSUS CRÉATIFS POUR RÉGÉNÉRER LES MILIEUX HABITÉS

Dans les conditions de l'Anthropocène, une nouvelle période bio-géologique où les activités humaines à l'échelle planétaire exercent un impact destructeur sur la vie sur terre, comment faire face au changement climatique et aux inégalités ? Comment imaginer d'autres possibilités pour habiter la planète Terre?

Le thème de la session Europan 16 se concentre sur les villes vivantes en tant que paradigme, dans lequel peuvent être envisagés de nouvelles synergies entre les dimensions environnementale, biologique, sociale, économique, culturelle et politique. Ce paradigme amène à penser l'espace en termes de co-évolution et d'interactions, à travailler des dynamiques de projet régénérateur, en alliant vitalités métaboliques et inclusives.

VITALITÉS MÉTABOLIQUES

Les vitalités métaboliques vont au-delà du couple binaire nature-culture, permettant ainsi au projets Europan (entrelaçant architecture, urbanisme, paysage) d'identifier et de négocier avec un ensemble de transformations prenant en compte les éléments naturels, comme l'eau, les flux de matières, l'énergie...intervenant dans les cycles de vie. Ces mises en relation génèrent des milieux habités. Ces milieux sont des écosystèmes complexes générant des flux (entrées et sorties) et en évolution. La mise en place de tels processus cycliques amène les opérations de conception à minimiser l'empreinte environnementale et la consommation de ressources non renouvelables et à promouvoir de nouvelles formes de pratiques d'habiter.

Les vitalités métaboliques engagent des processus de conception à différentes échelles. La compétence du recyclage, l'amélioration des matières organiques ou énergétiques, l'adaptation au changement climatique, l'intégration de la nature et de la biodiversité, sont autant de dimensions que les sites d'Europan 16 devraient déclencher pour qu'ils puissent être transformables en écosystèmes, entre nature et culture. Les projets, pour être primés, devraient traduire, dans leurs propositions, cette dynamique métabolique

VITALITÉS INCLUSIVES

Les milieux urbains sont confrontés à des inégalités croissantes et à des conflits produits par l'invisibilité, par l'exclusion et la marginalisation, l'inaccessibilité au logement, au travail, à l'éducation et aux services publics. Pour lutter contre ces ruptures sociales, aujourd'hui les milieux habités doivent devenir des lieux d'application de nouvelles politiques et pratiques inclusives.

Les vitalités inclusives mettent au premier plan les modes de faire qui peuvent permettre d'établir une justice territoriale articulant le social avec l'écologique. Les questions d'accessibilité aux infrastructures publiques et à l'habitat devraient occuper une place prépondérante, favorisant la convivialité. Prendre soin des milieux vivants pourrait promouvoir l'inclusion en transformant les espaces ségrégués en lieux d'échange, de co-apprentissage et de biodiversité. Cela pourrait permettre de nouvelles narrations inclusives des milieux habités à travers les différentes échelles et l'intergénérationnel, mobilisant des formes de démocratie collaboratives.

Dans le choix des sites, dans les cadres programmatiques qui accompagnent leur évolution et dans les propositions des concurrents, Europan 16 mettra l'accent sur cette prise en considération de la dimension inclusive des milieux habités.

CONCLUSION

Pour faire face aux urgences sociétales et environnementales, sont en jeu de nouvelles dynamiques créatives et responsables de projet à même de renouer avec les rythmes et cycles de la nature vivante associant vitalités métaboliques et inclusives.

Les sites d'Europan 16 dans leurs objectifs de transformation devront donc prendre en compte ces deux dimensions. Comment le projet peut-il mettre en espace tout en les ménageant, ressources, biens communs, recyclages, hybridations, mises en partage et temporalités ? Telle est la question posée pour Europan 16.

EUROPAN EUROPE

---

*Voir aussi : les contributions au thème Villes Vivantes :
http://www.europanfrance.org/publications/single/38

INFORMATIONS GÉNÉRALES

REPRÉSENTANT(S) DU SITE : Bordeaux Métropole, GPV Rive Droite

ACTEUR(S) IMPLIQUÉ(S) : Ville de Bassens, Grand Port Maritime de Bordeaux, Bordeaux Métropole, GPV Rive Droite

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE : Architecte / Urbaniste / Paysagiste

COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE : Architecture, urbanisme, paysage, stratégie urbaine, écologie et toute compétence au choix des candidats

COMMUNICATION : valorisation des projets après le concours : publication d'un catalogue des résultats et exposition nationale

JURY – 1ÈRE ÉVALUATION : avec la participation des représentants de site

JURY – SÉLECTION DES PRIX : sélection de trois projets par site. Avec la participation des représentants de site
Primes : les primes sont attribuées par le jury indépendamment des sites : lauréat (12.000€) / mentionné (6.000€) / mentions spéciales (pas de prime)

PROCÉDURE INTERMÉDIAIRE POST CONCOURS : Rencontre des villes & des équipes organisée par le secrétariat Europan France à Paris en début d'année 2022
• Rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et leurs partenaires à partir de janvier 2022
• Assistance et conseil d'Europan France auprès des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours

MISSION DONNÉE A LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S) POUR LA RÉALISATION : Etudes d'urbanisme et de paysage + Maîtrise d'œuvre.
Favoriser une MOE opérationnelle et/ou architecturale avec des maîtres d'ouvrage associés.

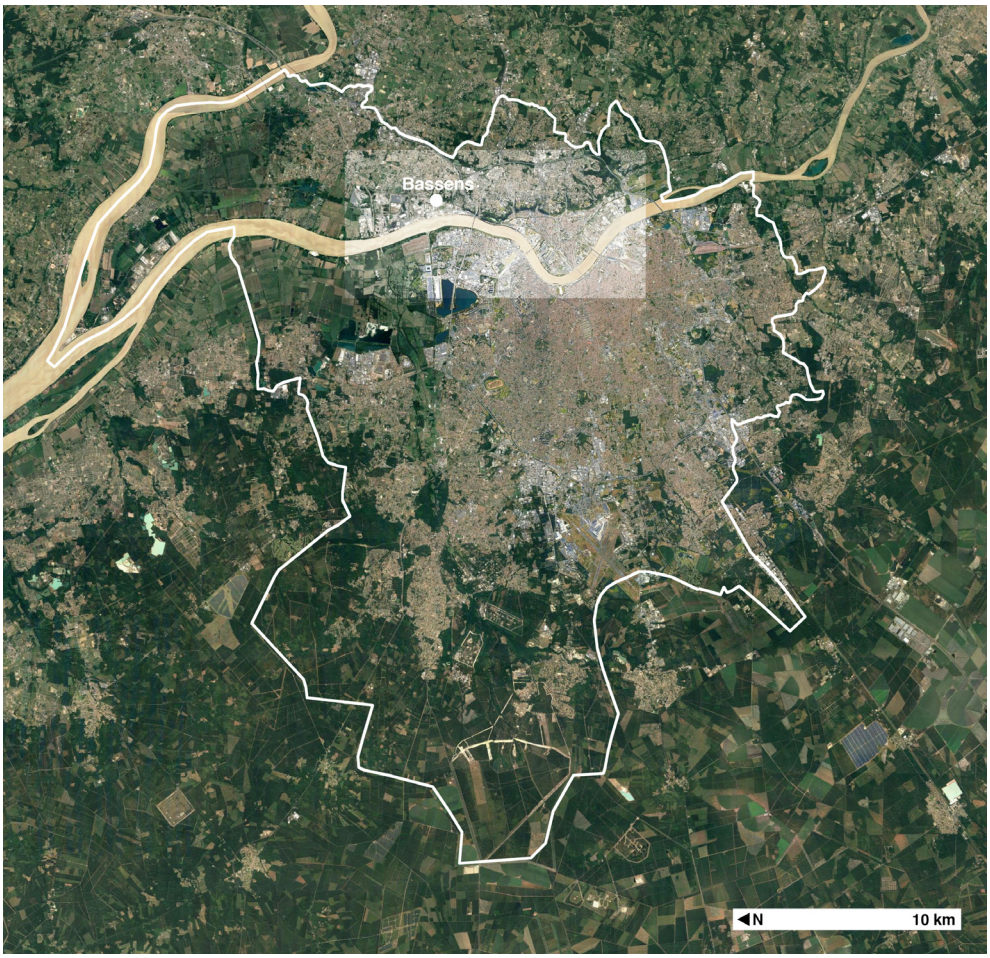

VUE SATELLITE DU TERRITOIRE METROPOLITAIN
FR-BASSENS-C-AP1

PLAN GUIDE GPV RIVE DROITE
FR-BASSENS-C-M1
Grand Projet des Villes Rive Droite

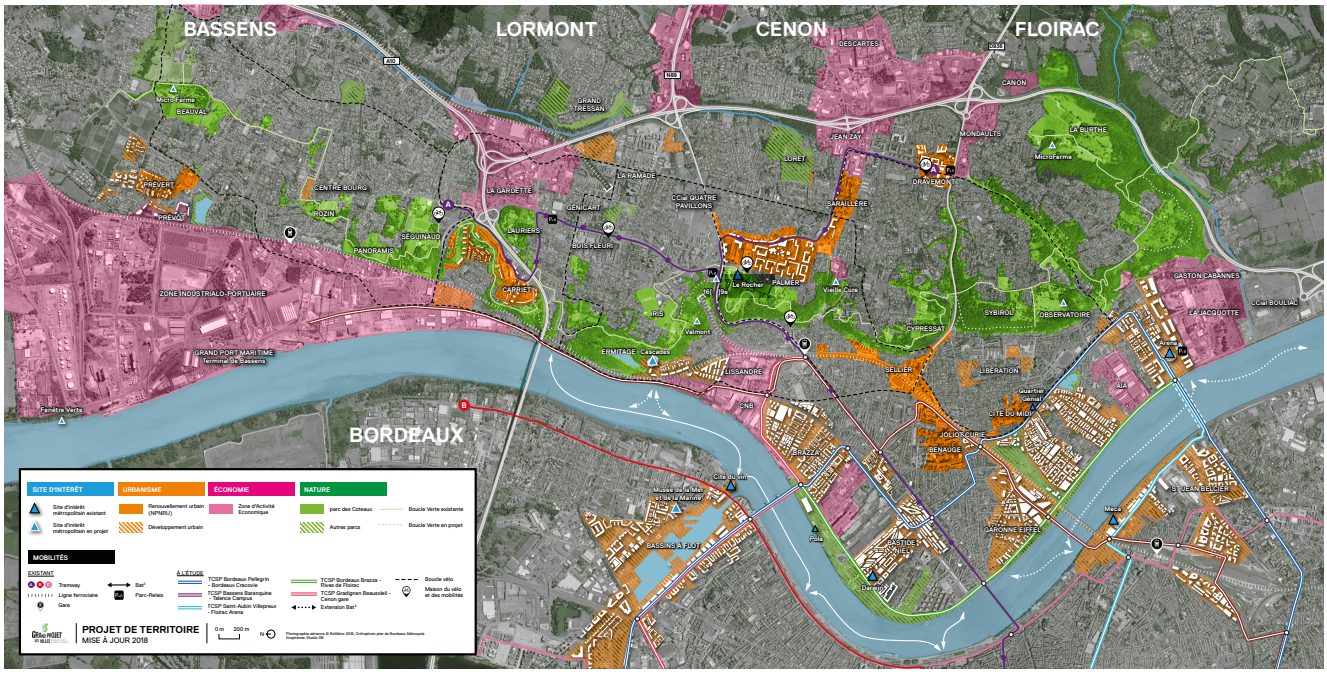

RELATION AU THÈME

VILLES PRODUCTIVES... ET VIVANTES !

Après les Villes de **Bègles (E14) et de Floirac (E15)**, qui ont toutes les deux proposé des sites d'études lors des précédentes sessions d'Europan (Villes Productives), c'est au tour de la **Ville de Bassens**, dernière ville dense au nord de la métropole bordelaise sur la rive droite, en partenariat avec le **Grand Port Maritime de Bordeaux** et **Bordeaux Métropole**, d'être au cœur des réflexions.

Un travail sur le thème de la **ville vivante**, comme ville composite, devra permettre aux candidats d'initier une **mise en espaces et en temporalités** d'enjeux économiques, écologiques et énergétiques, ayant pour but la création d'une **nouvelle intelligence territoriale.**

Entre plateau calcaire et plaine alluviale, **avec le fleuve comme condition**, il conviendra de mettre en rapport les singularités d'un territoire, correspondant à des milieux habités et travaillés aujourd'hui dissociés :

- Comment l'hybridation de certaines emprises foncières et constructions existantes permettront de créer de nouveaux usages et de mettre en avant la notion de vivre ensemble ?
- Comment une réflexion globale sur les mobilités et la logistique urbaine pourra faire naitre de nouvelles stratégies au service du vivant ?
- Comment redéfinir une ville métaboliquement et inclusivement vivante dans une approche sensible, humaine et bienveillante ?

De manière plus générale, comment mettre en synergie des écosystèmes fonctionnant de manière parallèle, grâce à une **réflexion sur les notions de revitalisation et d'interface ?**

AMPLIFICATION ET RECONNEXION D'ÉCOSYSTÈMES

- Comment rendre la ville plus accessible ?
- Comment l'animer davantage ?
- Comment la partager ?

Dans un monde affaibli par la pandémie et dans lequel les questions et les rapports économiques semblent plus importantes que jamais, **comment permettre à l'être humain de retrouver une place active dans la ville ?**

Des **enjeux d'usages**, concernant de nouvelles manières d'appréhender, de lier et de compléter les structurations existantes de logistique urbaine seront à traiter, en termes de **services, de rassemblement et de rencontre.**

L'écosystème industrialo-portuaire se confrontant à des écosystèmes connexes, dont celui de la ville habitée, doit être questionné en termes d'interface et d'aménité.

La multifonctionnalité spatiale doit reprendre le pas sur des années de zonage urbain ayant négligé le contexte social, géographique, paysager et plus généralement, les connexions entre les milieux.

VUE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DEPUIS LE PARC DES COTEAUX
FR-BASSENS-PS-P78

VUE DU SITE D'ETUDE EN DIRECTION DE L'ESTUAIRE
FR-BASSENS-SS-AP2b
PAT GPMB

Une réflexion sur les **mobilités du quotidien, tant des personnes que des acteurs économiques**, devra également être au cœur des réflexions. Il s'agira de penser une multimodalité eau/rail/route, sans oublier les déplacements actifs (vélo, marche, etc.).

Des réponses adaptées quant à la performance du territoire et l'implication de **nouveaux utilisateurs** sont attendues, tout en prenant en considération les conséquences éventuelles sur les milieux humains ou non-humains connexes ou déjà présents sur le site.

Dans un **écosystème économique en transition,** cherchant de nouvelles connexions, comment créer également une nouvelle diversité, en faisant se rencontrer des réalités et en amplifiant la capacité d'usages d'infrastructures urbaines existantes ?

Comment le territoire pourra-t-il alors conjuguer développement économique et urbain, risques et défi climatique, se transformer, se renouveler et répondre alors aux enjeux de biodiversité, de résilience et d'adaptation ?

La biodiversité pouvant également être économique, comment créer cette fois de nouvelles réalités et comment réinventer des activités et des emplois, en transformant des systèmes établis depuis longtemps et n'ayant pas de liens entre eux ?

En résumé, quels peuvent être, pour notre site d'étude, les **moteurs d'une diversité participative et d'une revitalisation structurante** et comment les faire fonctionner ensemble en prenant en considération les contraintes logistiques et économiques de la zone industrialo-portuaire ?

DU SOL AU FLEUVE

Le sol devra être un acteur de projet.

Tout d'abord au niveau de l'infrastructure routière, qui ne doit plus seulement être perçue comme un simple espace de circulation, mais bien comme une possibilité **d'espace public bienveillant**.

Les limites engendrées par les réseaux routier et ferroviaire doivent être repensées.

Les trottoirs, les abords, les espaces résiduels ou délaissés urbains doivent permettre une mise en application de **nouveaux modes de déplacement**, en même temps qu'une possibilité **d'expression et de déploiement de la biodiversité.**

Comment le sol, productif et/ou protecteur, peut être générateur de nouvelles connexions écologiques et permettre la vivacité et la rencontre ?

Quels liens peuvent s'établir entre les infrastructures et les espaces naturels ?

D'une manière plus générale, comment le sol, jusqu'aux berges puis au fleuve, peut-il retrouver un **statut actif et fédérateur** et permettre une amplification et une reconnexion des écosystèmes qui se sont développés sur le territoire grâce à lui ?

CHEMIN COMMUNAL D'ACCÉS AU PARC DES COTEAUX DEPUIS UN QUARTIER RÉSIDENTIEL DE BASSENS
FR-BASSENS-SS-P012

STATIONNEMENT SAUVAGE DE POIDS LOURDS DANS LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
FR-BASSENS-PS-P94

RÉSEAU FERRÉ DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE / RÉSEAU ROUTIER / LIGNE LGV
FR-BASSENS-PS-P91

ENJEUX ET CONTRAINTES PROGRAMMATIQUES

Dans l'esprit d'Europan, les usages qui sont à définir par les candidats devront participer et être une des clés des processus urbains et paysagers développés.

La bonne connectivité de la zone industrialo-portuaire à l'ensemble des réseaux de mobilités (routier, ferroviaire, fluvial et maritime) et donc au territoire métropolitain, reste un enjeu majeur.

De la même manière, la reconnexion du plateau habité avec le fleuve, via la ville basse, regroupant les industries en lien avec le Port, doit être au centre des réflexions.

Concernant le fleuve, il est demandé aux candidats de **ne pas le penser comme une limite à franchir, mais bien comme une articulation, un lien, un générateur d'actions** : aucun pont, ni téléphérique n'est attendu.

Aussi, compte tenu du caractère à risques du site d'étude (technologiques : sites ICPE / naturels : inondabilité), la question du logement résidentiel est à écarter **dans une temporalité d'action courte ou moyenne.**

Les projets proposés pourront par ailleurs être la base d'une réflexion plus générale, sur le territoire élargi au périmètre de réflexion, dans une temporalité longue.

Pour finir, nous attirons l'attention des équipes sur le fait que sont attendus par la Ville, le Port et la Métropole des **projets initiables dans un temps court.**

La volonté d'amorcer rapidement et dans une certaine mesure financière ces projets est une des volontés principales des différents acteurs représentant le site.

La question de la mutabilité du bâti existant et de l'hybridation des espaces sera donc un enjeu à développer dans une stratégie globale de transition urbaine revitalisante.

TERMINAL DE BASSENS / VUE DU QUAI FLUVIAL DEPUIS LE QUAI ROUTIER
FR-BASSENS-PS-P3

BANDES TRANSPORTEUSES DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
FR-BASSENS-SS-P019
FR-BASSENS-SS-P020

CONTEXTE

BASSENS : VILLE BASSE / VILLE HAUTE

Bassens est une commune d'environ 7 500 habitants, s'étendant sur plus de 1 000 hectares et marquant la fin du coteau sur la rive droite de la Garonne en direction de l'estuaire.

La topographie du territoire, ainsi que la présence de la ligne à Grande Vitesse (LGV) Bordeaux-Paris sont autant de limites physiques qui séparent la ville en deux parties :

- **Une partie basse, à vocation industrialo-portuaire**, qui se déploie entre le quai fluvial et la LGV en longeant le fleuve sur plus de 4 km

- **Une partie haute, qualifiée de plateau habité,** entre vignobles et zone naturelle sensible au nord et espaces de loisirs en grande partie boisés, partie intégrante du parc des Coteaux au sud.

La zone industrialo-portuaire, représentant 60% de la superficie de Bassens et pesant environ 4 500 emplois, est reconnue comme l'un des principaux sites d'activités économiques de l'agglomération bordelaise.

Plusieurs fleurons de l'activité économique à l'échelle internationale sont situés à Bassens, comme le Groupe de pneumatiques Michelin, leader technologique avec l'une de ses trois usines mondiales de production d'élastomères innovants.

Cette zone est structurée par un réseau d'industries, d'entrepôts et de mobilités complexes qui créent le caractère particulier et remarquable du **paysage portuaire.**

Le réseau ferré, dédié au transport de marchandises , s'entremêle avec le réseau routier qui voit passer plus de 3 000 poids lourds par jour : **assurer leur fluidité est un objectif primordial.**

L'architecture particulière du sol qui est générée, se confronte à l'architecture suspendue des bandes transporteuses. Ce maillage, associé à l'image que renvoient les nombreuses grues de levage sur le **quai fluvial** et les réservoirs de stockage le long du **quai routier**, provoque un sentiment d'égarement dû à **l'exclusion de l'échelle humaine.**

Le fonctionnement quasi autarcique de cette zone d'activités portuaire et industrielle, ainsi que son **échelle déconnectée du vivant** sont des caractéristiques que les candidats devront questionner au démarrage de leur étude.

L'écosystème économique de la ville basse devra donc être mis en rapport avec le territoire sur lequel il s'inscrit, afin qu'il retrouve de nouveaux moyens d'interactions avec les écosystèmes qui l'entourent, dont il se sert pour certains et qu'il fait vivre pour d'autres.

Des réflexions récentes concernant la logistique urbaine ou celle du dernier kilomètre, offrant des perspectives de relations plus ouvertes entre la zone portuaire et les citoyens, seront également à prendre en compte.

EGLISE DE BASSENS / VUE DEPUIS LA MAIRIE
FR-BASSENS-SS-P006

BORDEAUX ET LE STADE MATMUT-ATLANTIQUE / VUE DEPUIS LE BELVÉDÈRE DE LA MAIRIE
FR-BASSENS-SS-P007

MARCHÉ DOMINICAL DE BASSENS
FR-BASSENS-SS-P015

Au-dessus de la ligne LGV, **la ville habitée** est à considérer comme un bourg typique, avec ses commerces de proximité, son marché dominical, ses traditions et son identité locale et patrimoniale.

A une altitude moyenne de 50m, cette **ville résidentielle** se déploie et les habitants de Bassens, dont seulement environ 15% travaillent dans la ville basse, **entrevoient le fleuve**, depuis le belvédère de la Mairie ou le Parc des Coteaux, sans pour autant pouvoir y accéder.

Le paysage industriel et portuaire, perçu depuis le plateau comme noyé dans la végétation, est accepté par les habitants de Bassens.

Cependant, la politique de la ville est de conserver pour le reste du territoire et pour la population, une **échelle humaine** en assurant ainsi le maintien de la qualité du cadre de vie, aux portes de la métropole dense.

En effet, même si la ville habitée présente certains grands ensembles incontournables d'activités ou de services, **la majorité du bâti correspond à une échelle résidentielle individuelle**, tant dans le centre historique et patrimonial remarquable que dans les zones plus récemment urbanisées.

En plus des jardins privés agrémentant les habitations, la ville de Bassens compte plus de 37 hectares de vignes et environ 70 hectares de zones vertes, dont de nombreux parcs ouverts au public et faisant partie d'une **boucle métropolitaine** de plus de 140km, reliant les principaux espaces naturels entre eux.

L'effacement de la frontière trop physique entre le plateau habité et la plaine industrialo-portuaire, pour ensuite rejoindre les berges de la Garonne est donc un des grands enjeux de cette 16ème session d'Europan pour la ville de Bassens.

Le potentiel nature qu'offrent le fleuve et ses berges doit être révélé et permettre une réappropriation par la population, puis par les visiteurs, dans le respect et avec une volonté d'amplification de la biodiversité, tout en garantissant une cohérence avec le fonctionnement portuaire.

Le fait d'échapper à la ville à l'intérieur d'elle-même doit être, de diverses manières, une possibilité.

MAIRIE DE BASSENS
FR-BASSENS-SS-P004

LA ZONE INDUSTRIALO-PORTAIRE / VUE DEPUIS LE BELVÉDÈRE DE LA MAIRIE
FR-BASSENS-SS-P005

PONTON DE LA FENÊTRE VERTE
FR-BASSENS-PS-P148

Le mot du Maire de Bassens

« La Ville de Bassens dédie 600 hectares sur les 1000 hectares de son territoire aux activités industrialo-portuaires.
Elle constitue ainsi l'un des poumons économiques de la métropole Bordelaise.

60% de notre territoire sont donc consacrés à l'activité économique, tirant profit d'une position stratégique le long de la Garonne et s'inscrivant dans l'intermodalité avec la présence du fer et ses interconnexions avec les infrastructures routières. Ce pôle, véritable écosystème économique, bénéficie d'un cadre nature affirmé, constituant un véritable atout aux potentialités de développement.

Les sites économiques et notamment les installations portuaires limitent également l'accès au fleuve des habitants.

L'un des axes majeurs de notre mandature consiste à ouvrir à la population une fenêtre sur la Garonne.

Il s'agit là de redécouvrir cet élément fort de notre identité communale, développer ses usages et préserver son cadre naturel afin qu'il soit désormais vécu comme un trait d'union, une articulation majeure, et non comme un élément de fracture entre les deux rives du fleuve.

Ce projet de fenêtre verte sera l'opportunité pour les acteurs économiques, les Bassenaises et les Bassenais mais également pour les habitants des territoires adjacents et les visiteurs de faire la démonstration que développement industriel, espaces nature, protection de la biodiversité, maitrise des risques naturels, nouveaux usages et innovations environnementales peuvent être compatibles : Bassens, territoire d'innovation, peut et doit être ce formidable point d'équilibre.

Ainsi l'arrivée de pistes cyclables en site propre qui relieront au centre-ville de Bordeaux et vers la presqu'île d'Ambès, le développement des usages sportifs, ludiques, culturels et bien d'autres viendront renforcer l'attractivité de notre bassin de vie.

Bassens peut être un fabuleux territoire d'expérimentations pour imaginer ensemble la ville de demain en esquissant un avenir en commun : un avenir portuaire, communal, métropolitain et bien au-delà.

Redonner du sens, c'est l'ambition que je porte pour cette 16ème session d'Europan : faire en sorte que nous puissions bénéficier de regards neufs venus de toute l'Europe pour nous aider à dessiner un chemin collectif qui fassent bénéficier aux habitants d'un véritable projet d'avenir. »

QUAI FLUVIAL / TERMINAL DE BASSENS / FERRAILLE
FR-BASSENS-PS-P109
GPMB

LE PORT VU DEPUIS LE PONT D'AQUITAINE
FR-BASSENS-SS-P001
Guillaume Bonnaud MAXPPP

CARTE DES TERMIMAUX DE BASSENS ET DE GRATTEQUINA
FR-BASSENS-PS-M4
GPMB

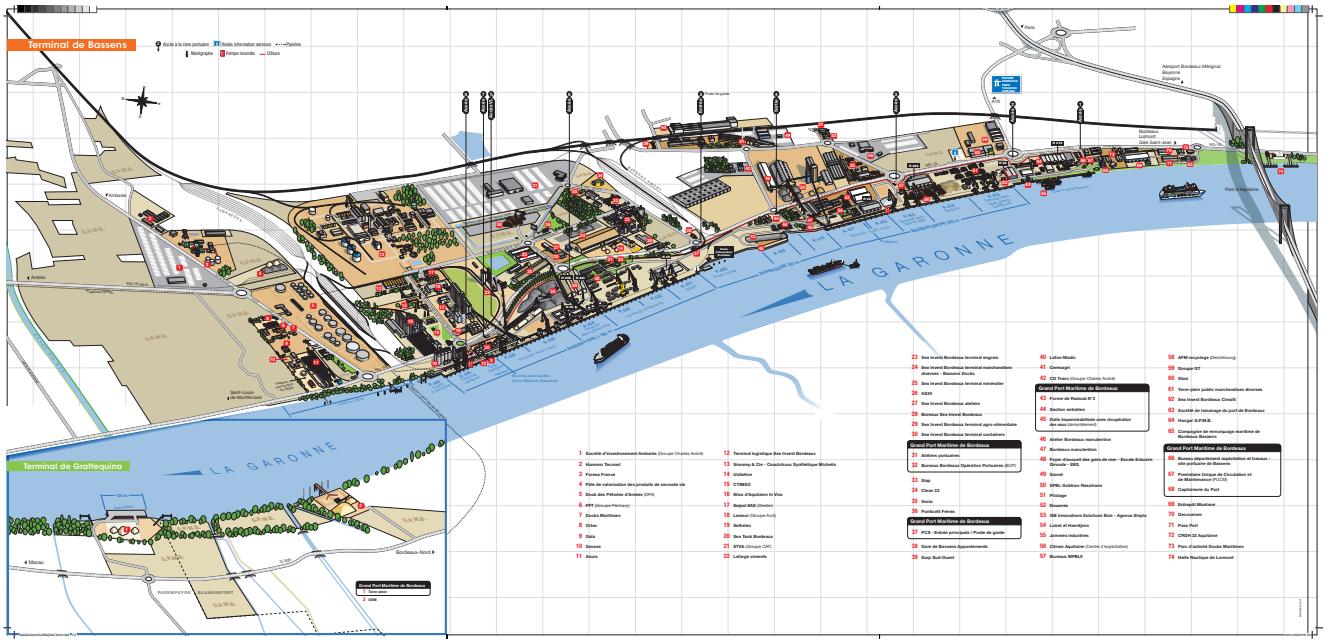

LE PORT : UNE OFFRE DE SERVICES ET UN FONCTIONNEMENT PARTICULIER

Le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) est un **établissement public** de l'Etat, crée à l'occasion de la loi du 4 juillet 2008. Il est chargé, dans les limites de sa circonscription, qui comprend 7 terminaux portuaires (dont le terminal de Bassens et celui de Grattequina) de mettre en œuvre des politiques publiques d'aménagement et de développement durable.

Idéalement positionné sur la façade atlantique, il traite une grande diversité de marchandises : des pondéreux, en passant par le conteneur, les vracs énergétiques, mais aussi des passagers.

Ses missions principales sont les suivantes :
- La réalisation, l'exploitation et l'entretien des accès maritimes
- La police, la sûreté, la sécurité et le bon fonctionnement général du port
- La gestion et la préservation du domaine public naturel et des espaces naturels
- La construction et l'entretien de l'infrastructure portuaire, notamment des bassins et des terre-pleins
- La construction et l'entretien des voies et terminaux de desserte terrestre, notamment ferroviaire et fluviale
- L'aménagement et la gestion des zones industrielles ou logistiques liées à l'activité portuaire

Disposés le long du fleuve, depuis son point d'embouchure dans l'Océan Atlantique jusqu'au centre de Bordeaux, **7 terminaux portuaires permettent de traiter tous les types de marchandises :**
- Le Verdon (embouchure) : terminal polyvalent
- Pauillac : dépôt pétrolier + potentiel de développement de croisière
- Blaye : céréales + colis lourds + produits chimiques
- Ambès : chimie + énergie
- **Grattequina (périmètre E16 rouge) : terminal polyvalent sous-exploité**
- **Bassens (périmètre E16 rouge + jaune) : terminal forestier, agro-alimentaire, vrac liquide, minéralier, céréalier, matériaux de construction + conteneurs + maintenance et réparation navale.**
- Bordeaux : réparation navale + croisière et plaisance

Dans son ensemble, **le GPMB propose donc une offre de services complète**, allant de l'accueil, du stationnement et de la réparation des navires à la manutention, la logistique et la maintenance industrielle, en passant par la **gestion des espaces naturels sur le territoire** qu'il occupe, dont le dragage du fleuve qui représente pour lui un pourcentage très important de son budget de fonctionnement. Le port gère également les **infrastructures ferroviaires** sur son site.

D'un point de vue sûreté et sécurité, le fonctionnement du GPMB est à rapprocher de celui d'un aéroport. **Le public n'est pas autorisé à circuler sur le quai fluvial.** Toutes les entreprises installées au sein de l'enceinte portuaire (quai fluvial) ont une activité en lien avec la **logistique portuaire.** La Capitainerie est l'autorité de police référente et des agents de sûreté veillent 24H/24 aux installations portuaires.

QUAI FLUVIAL / TERMINAL DE BASSENS / VRAC QUARTZ
FR-BASSENS-PS-P110
S. Husté / GPMB

VUE DU SITE D'ETUDE EN DIRECTION DE BORDEAUX
FR-BASSENS-SS-AP3
PAT GPMB

LE PORT : DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Le Grand Port Maritime de Bordeaux est engagé depuis longtemps dans une démarche de développement durable et social.

Défendant un engagement fort dans l'économie circulaire et l'innovation, sa stratégie intègre pleinement des enjeux de biodiversité et de transition énergétique.

Les principaux enjeux de sa Stratégie de Développement Durable (SDD) sont les suivants.

L'énergie et le Climat :
- S'adapter au changement climatique
- Progresser vers un Port Bas Carbone
- Produire des énergies vertes
- Développer la filière Hydrogène
- Promouvoir une économie durable et innovante
- Organiser le travail en période de fortes chaleurs

Aménagement durable :
- Intégrer les enjeux environnementaux en amont et partagé
- Promouvoir un développement sobre, équilibré et partagé
- Diminuer l'étalement urbain en utilisant les friches comme opportunité urbaine
- Favoriser les outils innovants d'aménagement durable
- Favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés.

Eau, biodiversité et paysages :
- Connaître et préserver les ressources naturelles
- Gérer et mobiliser les sites naturels portuaires
- Promouvoir l'agroécologie
- Protéger les zones humides
- Proposer des parcelles en éco-pâturage

Prévention des nuisances et des risques :
- Prévenir les pollutions
- Être exemplaire sur la gestion des risques industriels
- Gérer durablement les déchets
- Mettre en place un système de management environnemental
- Prévenir le bruit lié aux activités du Port

Entreprise responsable :
- Promouvoir le développement durable au quotidien
- Avoir une politique d'achats écoresponsable
- Favoriser l'esprit d'équipage
- Travailler sur l'écart de rémunération Femmes/Hommes
- Permettre l'inclusion et le bien-être au travail.

VUE DU SITE D'ETUDE ET DU TERMINAL DE GRATTEQUINA EN DIRECTION DE BORDEAUX
FR-BASSENS-SS-AP4
PAT GPMB

QUAI DU TERMINAL DE GRATTEQUINA
FR-BASSENS-SS-P002
PAT GPMB

La politique volontariste d'innovation et de recherche et de développement menée par le Port complète cette Stratégie de Développement Durable.

Elle se concrétise par de nombreux projets internationaux financés par des programmes prestigieux (Horizon 2020 par exemple) sur des thématiques variées comme :

- L'impact du réchauffement climatique sur les activités et les infrastructures portuaires ;
- Les enjeux environnementaux et énergétiques par l'IoT ;
- La modélisation numérique de l'Estuaire de la Gironde et de la Garonne ;
- La cyber-sécurité ;
- L'hydrogène.

Tous ces enjeux peuvent être pris en compte par les candidats dans leur projet.

Le mot du Directeur Général du Grand Port Maritime de Bordeaux

« Historiquement le port et la ville de Bassens, ont toujours formé un système complémentaire, cohabitant aisément sur le même territoire. Nous avons su développer ensemble un trait d'union entre la terre et le fleuve.

Notre objectif commun de demain, sera d'appréhender et de s'adapter aux mutations à venir pour répondre de la meilleure façon que ce soit, aux nouveaux axes de développement et d'innovation.

C'est dans toute cette dynamique que s'inscrit le schéma d'aménagement du foncier du Grand Port Maritime de Bordeaux, qui est actuellement en cours d'élaboration. Les grandes orientations qui en découlent sont de plus en plus précises et mènent toutes à ce but commun : un développement urbain, portuaire et économique plus durable, plus responsable et plus innovant.

Il est évident qu'une vision à long terme s'impose dans la suite de l'histoire que nous souhaitons écrire avec la ville de Bassens. Cette nouvelle dynamique nous permettra d'imaginer et d'appréhender le devenir de nos activités, les mutations et recompositions, mais également le lien à développer entre la ville et ses citoyens.

Nous attendons de ce 16ème concours Europan des idées novatrices et opérationnelles à moyen et long terme. Nous espérons que ce concours viendra enrichir une réflexion déjà entamée et nourrir de nouvelles possibilités. »

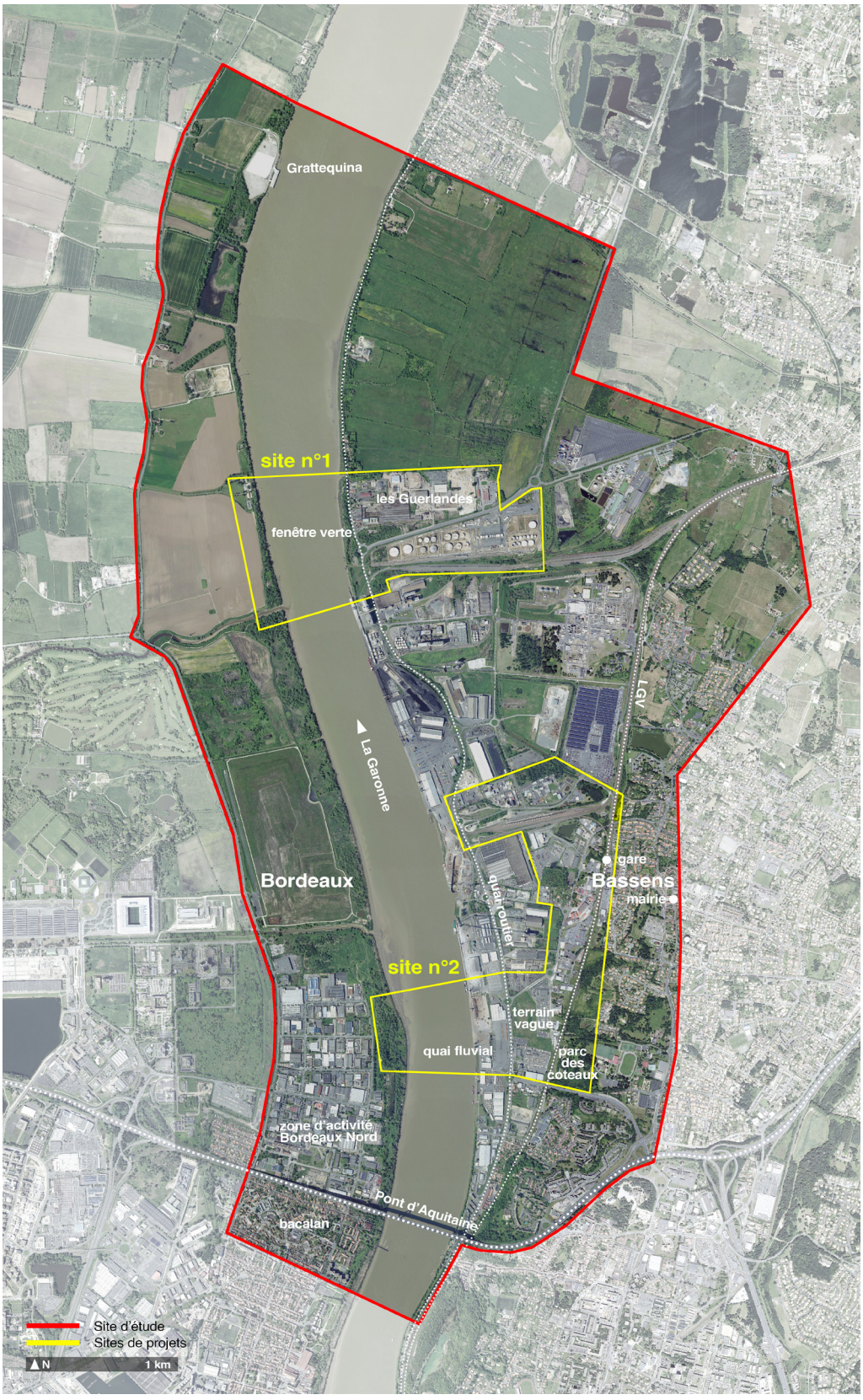

PÉRIMÈTRES DES SITES D'ÉTUDE ET DE PROJET
FR-BASSENS-SS-M1

SITE DE RÉFLEXION

DESCRIPTION DU SITE

Constituée de part et d'autre de la Garonne, la métropole bordelaise est la 5ème aire urbaine de France.

Ouverte sur le plus grand estuaire d'Europe, elle est également historiquement un haut lieu de tourisme et d'échanges commerciaux, engagée dans des processus de dynamisme démographique et d'adaptation écologique.

La proposition d'un **site d'étude large** correspond à la volonté de permettre aux équipes Europan de formuler des **réponses ambitieuses et variées**, de l'échelle métropolitaine à celle de la ville, du quartier ou de la parcelle, et d'avoir une vision la plus exhaustive possible quant aux enjeux d'une Ville Vivante.

Le Fleuve, au centre du périmètre de réflexion, doit permettre de réinterroger les liens entre les milieux et être un levier de développement des usages. Il s'agit, au-delà de la prise en compte des risques et des mesures de préservations, de valoriser ce bien commun en favorisant une approche métabolique, au service de l'humain et de la Nature.

Ce site de réflexion englobe :

- Le **terminal de Grattequina** qui constitue une porte vers le terminal de Bassens mais également vers les zones d'activités de la rive gauche et qui sera à prendre en considération en termes de mobilité portuaire ;

- La Zone d'Activités **Bordeaux Nord** qui pourra entrer dans une réflexion globale de logistique urbaine, en lien avec sa requalification ;
- Les premières échoppes bordelaises du quartier **Bacalan** qui esquissent le paysage urbain de la Ville de Pierre ;

- Un réseau routier et ferré dense et remarquable marqué par la rocade, le **Pont d'Aquitaine ainsi que par la Ligne à Grande Vitesse** Bordeaux-Paris passant par la gare de Bassens ;

- L'ensemble du **Terminal et du centre-ville de Bassens** (sites d'études) ;
- **Les berges de la Garonne,** tant rive droite que rive gauche, qui sont à considérer comme une multitude de points d'accès au Fleuve et d'accroches territoriales possibles ;

- **Les espaces naturels** tels que le parc de Séguinaud et Panoramis **ainsi que les exploitations agricoles** en aval qui participent à la définition d'un paysage particulier au fleuve ;

- **La Garonne** enfin, qui doit devenir un acteur productif et d'échanges logistiques ; qui doit permettre de réinventer des connexions à l'échelle des rives et de la métropole ; qui doit être un **véritable potentiel de vie.**

VUE DE BASSENS DEPUIS LA RIVE OPPOSÉE DE LA GARONNE
FR-BASSENS-PS-P108
FR-BASSENS-PS-P106

Bien que la métropole bordelaise se soit élaborée autour de l'eau, son accès pour les habitants n'y est pas forcément induit ou facilité.

Le dialogue avec le fleuve est une problématique que la ville de Bassens et le Grand Port Maritime de Bordeaux souhaitent traiter.

Proposer de nouvelles destinations de détente ou d'activités, ainsi que de nouvelles accroches logistiques et territoriales, dans le respect du paysage et de la biodiversité.

Comment le port, qui a initié ses transitions énergétique et économique, pourra-t-il développer de nouvelles interactions en termes d'usages et de mobilités avec la métropole ?

Comment la ville de Bassens, qui souhaite plus d'ouverture sur le fleuve, pourra-t-elle profiter de ces synergies sans contraindre le système logistique portuaire ?

Comment mettre en rapport des écosystèmes résidentiels et économiques aujourd'hui dissociés, grâce à une réflexion sur les mobilités et l'hybridation du territoire ?

Le mot du Vice-Président de Bordeaux Métropole en charge de la valorisation du Fleuve, des franchissements et du rééquilibrage rive droite

« Ce concours Europan 16 est pour Bordeaux Métropole une étape importante dans les retrouvailles entre les habitants et la Garonne.

Celles-ci ont été engagées depuis plusieurs années avec la réappropriation des quais à Bordeaux, le rééquilibrage rive gauche-rive droite avec le développement de quartiers mixtes sur les friches industrielles et portuaires, le développement des liaisons entre les deux rives avec la création de nouveaux franchissements.

La réflexion porte cette fois non seulement sur les fonctions et les paysages en bord de Garonne mais également sur le fleuve lui-même, sur sa valeur et sa place dans l'écosystème métropolitain.

J'attends que ce concours soit l'occasion d'explorer en toute liberté la place de la Garonne à l'aune du changement climatique et des dynamiques urbaines en œuvre sur la métropole. Les propositions d'actions devront être opérationnelles et répondre autant aux besoins humains qu'à la préservation et la valorisation du bien commun que constitue le fleuve. »

CARRELET SUR LA RIVE DROITE DE LA GARONNE
FR-BASSENS-PS-P141

TRAMWAY ET PONT D'AQUITAINE / ZONE D'ACTIVITÉ BORDEAUX NORD
FR-BASSENS-SS-P017

NAVETTE BAT3 SUR LA GARONNE
FR-BASSENS-SS-P003
Victor Gascouat

PROJETS ET RÉFLEXIONS DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Rive droite, de nouvelles mobilités urbaines voient le jour pour relier Bassens à Bordeaux :

- Dans le cadre du développement des transports en commun structurants, la ligne de bus entre Bassens et Bordeaux (Corol 31), récemment mise en service, doit être améliorée pour une plus grande rapidité de service. Des travaux sont ainsi prévus sur le site d'étude n°2, qui accueille le terminus de la ligne ;

- Concernant le développement des **autoroutes à vélos**, un tracé doit relier Bassens à Bordeaux en longeant la Garonne ;

- Une réflexion vient également d'être engagée sur le développement de **pontons à destination du tourisme fluvial**, qui pourraient être utilisés, le cas échéant, pour les déplacements des personnes (Bat3).

Rive gauche, plusieurs projets qualifiants sont en cours ou à l'étude :

- Une ancienne décharge transformée en **parc photovoltaïque** sur 60 hectares ;

- Un **site pollué** en cours de renaturation va faire l'objet d'aménagements, permettant de **retrouver des fonctions écologiques** sur 26 hectares ;

- La zone d'activités Bordeaux Nord va faire également l'objet d'une étude de requalification et de densification ;

- Une amorce de promenade, aménagée en bord de Garonne entre Bacalan et le nord de la zone d'activités reste à conforter.

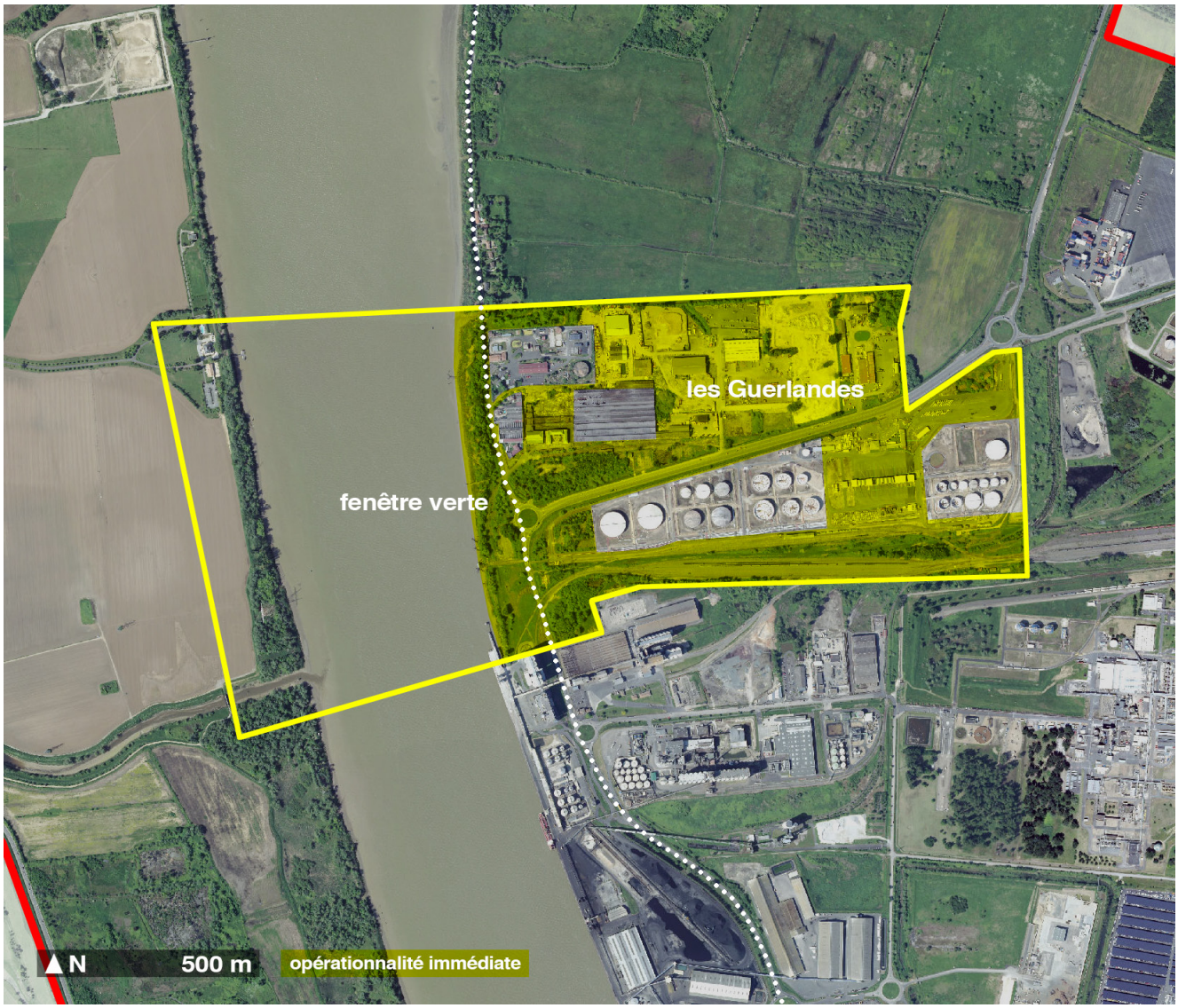

PERIMETRE DU SITE 1 / GUERLANDES / FENÊTRE VERTE
FR-BASSENS-PS1-M1

VUE DEPUIS LE PONTON DE LA FENETRE VERTE EN DIRECTON DE BORDEAUX
FR-BASSENS-PS-P149

SITES DE PROJET

GUERLANDES / FENÊTRE VERTE

Naturellement et technologiquement à risque, comme le reste du site, **cet espace à la fois naturel et industriel** est une des clés du devenir de la Ville de Bassens, voire de la métropole, quant à sa relation au port et au fleuve.

Pouvant être considérée **à la fois comme une entrée de ville**, du fait de son positionnement en façade de la Garonne et au carrefour de voies rapides qui relient les territoires plus au nord à la métropole, **mais aussi comme sa limite** car esquissant un arrêt brutal des activités en lien avec l'industrie portuaire, ce site de projet présente l'ensemble des caractéristiques qui permettront aux candidats de se positionner d'un point de vue stratégique et d'usages.

La « fenêtre verte » est cette séquence d'environ 800 mètres de berges pour laquelle la Ville de Bassens souhaite redonner un accès et un sens pour ses habitants.

Point de départ (et donc d'arrivée) possible de nouvelles mobilités, grâce notamment à la présence de pontons sur le fleuve à réadapter, cet espace naturel est à composer en prenant en compte le marnage important du fleuve et donc l'instabilité des berges, les spécificités végétales et animales l'occupant et le nombre important de déchets s'y déposant.

Cette possibilité d'accroche territoriale (et donc de liaison avec la rive gauche et les territoires en direction de l'océan) doit permettre le développement de nouvelles activités en lien avec un potentiel tourisme de proximité (loisirs, sports, culture), dans le respect et l'inclusion la plus complète d'une biodiversité élargie.

Le secteur des Guerlandes, aux allures de friche industrielle et dont le sol est en grande partie condamné à cause de l'ensevelissement de déchets amiantés, a déjà donné lieu à de nombreuses études de programmation et sa reconversion est amorcée.

Cette zone compte parmi les sites pour lesquels le Port mène une réflexion de revalorisation inscrite dans son Schéma Directeur d'Aménagement Foncier.

Les possibilités de revalorisation sont multiples et permettront de générer avec l'environnement économique déjà présent à proximité, un écosystème complet.

Principalement vouée à l'installation d'entreprises en lien avec le recyclage multi-filières, ce secteur de plus de **30 hectares reste à définir et à revitaliser.**

Comment amorcer un rebond grâce à un recyclage foncier et l'installation de nouveaux usages résonant avec le territoire élargi ?

SECTEUR DES GUERLANDES
FR-BASSENS-PS-P143
FR-BASSENS-PS-P135
FR-BASSENS-PS-P139

FENETRE VERTE
FR-BASSENS-PS-P144
FR-BASSENS-PS-P147
FR-BASSENS-PS-P150

En lien direct avec la fenêtre verte et ce qu'elle offre en termes programmatiques, des relations avec l'ensemble des **territoires et des structurations connexes** sont à définir et à organiser afin que cette zone puisse être considérée comme participant de manière vivante à l'utilisation et la fabrication de la ville de demain.

Des enjeux stratégiques de multimodalité sont donc à étudier, en rapport avec les accroches territoriales et les nouveaux modèles de mobilités qui seront définis par les candidats dans un projet de reconnexion global (site rouge).

Aussi, le lien direct avec la zone agricole au nord du site pourra être étudié dans une approche programmatique.

La création d'une zone d'agriculture urbaine est actuellement à l'étude. Ce projet territorial pourrait rentrer dans une réflexion sur les bénéfices, en circuit court, d'une production agricole et maraîchère aux portes de la métropole.

Des liaisons avec le site connexe de **stockage d'hydrocarbures** au sud pourront également être esquissés dans une réflexion à plus long terme.

Ce site aujourd'hui indispensable pour l'approvisionnement en carburants du grand Sud-Ouest est non intégrable dans un projet à court terme.

Il pose cependant la question de la future utilisation des dépôts d'hydrocarbures face à l'évolution des sources d'énergies à l'avenir (biocarburants) et l'**intégration du paysage portuaire** dans une ville devant renouer avec les échelles et les milieux humains et non-humains.

PERIMETRE DU SITE 2 / QUAI FLUVIAL / QUAI ROUTIER / BELVÉDÈRE
FR-BASSENS-PS2-M1

TERRAIN VAGUE ET QUAIS / VUE DEPUIS LE PARC DES COTEAUX
FR-BASSENS-PS-P77

QUAI FLUVIAL / QUAI ROUTIER / BELVÉDÈRE

Pouvant être considéré comme le pendant du secteur des Guerlandes, à **l'entrée de la zone industrialo-portuaire** au sud, à la différence majeure que les berges sont remplacées par un quai formant plate-forme logistique, interdite d'accès au public, ce deuxième site à revitaliser sera la clé de la **connexion ville haute / ville basse.**

La jonction à l'espace naturel est à qualifier cette fois en direction du **coteau et de son parc**, d'où une prise de conscience de l'étendue et de la complexité du territoire s'effectue.

En effet, c'est depuis le plateau et le belvédère qu'il permet, que le grand paysage s'ouvre aux yeux des habitants.

- De quelles manières **franchir la ligne LGV** qui sépare physiquement le centre- ville résidentiel de Bassens et la plaine ?
- Comment **réactiver, amplifier ou créer de nouveaux services** à la fois en centre-ville et dans la zone industrialo-portuaire ?
- Comment inclure le centre-ville dans un **nouveau système de mobilité**, associés à des infrastructures urbaines revitalisées, permettant aux habitants et aux acteurs du port de profiter d'une offre de services amplifiée sur leur territoire ?

Le Grand Port Maritime de Bordeaux propose aux candidats de réfléchir, en fonction de ses enjeux de développement économique et durable et de son engagement dans un processus de décarbonation à court terme, à une nouvelle organisation de **logistique urbaine** sur une **séquence de quai fluvial** d'environ 800 mètres.

Des liens, en termes de mobilités et d'usages pourront être proposés à l'échelle du site de réflexion.

La question du dernier kilomètre, concernant l'activité conteneurs qui est vouée à être amplifiée sur ce quai, pourra notamment être étudiée en interaction avec les possibilités qu'offre le terminal de Grattequina.

La question de la manutention, du stockage et de la maintenance, sera à mettre en rapport avec de **nouveaux services pouvant enrichir la logistique** portuaire actuelle.

Il est ici question pour le Port, de trouver de nouveaux modèles économiques en lien avec les nouvelles énergies, les activités de recyclage, de réparation et de réemploi et plus généralement l'économie de la fabrication de la Ville.

Le terrain vague en face du quai fluvial, d'environ 8 hectares, est potentiellement destiné à accueillir un parking relais (P+R) d'importance, associé à l'extension d'une ligne de bus en site propre, reliant la ville basse de Bassens au centre-ville de Bordeaux.

La question de l'emplacement de cet équipement métropolitain, qui concentrerait un flux important de véhicules légers, associé à un trafic poids lourd qui est voué à augmenter, se pose alors : il est laissé aux candidats le soin de réfléchir de manière globale aux réseaux de mobilités et donc de proposer, s'ils le souhaitent, de nouveaux usages sur cette partie du site.

**TERRAIN VAGUE /
VUE DEPUIS LE QUAI ROUTIER
EN DIRECTION DU
PARC DES COTEAUX**
FR-BASSENS-PS-P5

**QUAI ROUTIER / QUAI FLUVIAL /
VUE DEPUIS LE TERRAIN VAGUE**
FR-BASSENS-PS-P9

**TERRAIN VAGUE /
VUE DEPUIS LA LIGNE LGV**
FR-BASSENS-PS-P19

SITE DE LA GARE DE BASSENS
FR-BASSENS-PS-P49

**PONT CADRE / ACCES A LA
GARE ET AU CENTRE VILLE DE
BASSSENS DEPUIS LA ZONE
INDUSTRIALO-PORTUAIRE**
FR-BASSENS-PS-P35

**ETABLISSEMENTS LAFON /
VUE DEPUIS LE CHEMIN
COMMUNAL EN LIMITE**
FR-BASSENS-PS-P60

Comme pour le secteur des Guerlandes, l'enjeu de la revitalisation des espaces et des structurations urbaines existantes, doit permettre une réflexion sur l'amplification et la reconnexion des écosystèmes constituant le site d'étude.

La question des **délaissés urbains** est importante sur la partie nord de ce site :

- **Comment la vivacité qu'ils permettent peut-être amplifiée ?**
- **De quelle manière jouent-ils un rôle dans la multiplication des réseaux de mobilités ?**
- **Comment peuvent-ils permettent la création de nouveaux usages et de nouvelles connexions ?**

Les limites qu'ils engendrent, à des échelles différentes doivent être repensées ; une des limites la plus inscrite étant celle de la ligne LGV, simplement franchissable par 4 ponts cadre reliant la ville basse à la ville haute.

Afin de répondre de manière complète à ce sujet du franchissement, il est demandé aux équipes Europan d'intégrer à leurs réflexions la **redéfinition du site de la Gare**, point d'intersection entre le centre-ville de Bassens, la zone industrialo-portuaire et le reste de la métropole.

Associé à la parcelle connexe, correspondant aux Etablissements Lafon (qui projettent de relocaliser leur activité dans une commune voisine), ce site élargi de la **Gare en direction du Parc des Coteaux doit répondre à un véritable enjeu d'entrée de ville.**

Cette partie du site doit programmatiquement correspondre, compléter et/ou **amorcer l'ensemble des connexions** souhaitées sur la globalité des sites, en termes de point de départ de nouvelles mobilités et de revitalisation du bâti existant.

Comment ce site, point d'accroche avec le plateau résidentiel, permettra aux habitants, travailleurs et utilisateurs de la Ville de Bassens, de prendre part à la redéfinition et la revitalisation du territoire, en permettant au Port d'amplifier et de reconnecter l'écosystème qu'il a créé mais qui aujourd'hui risque de l'étouffer ?

Autrement dit, de quelle manière le développement économique de l'industrie portuaire peut-il inclure les habitants de Bassens ?

De quelle manière également les travailleurs en lien avec la zone industrialo-portuaire, dont ceux de passage, peuvent-ils profiter de nouveaux services sur un territoire plus inclusif ? Plus généralement, comment la Ville de Bassens et le Grand Port Maritime de Bordeaux peuvent-il inclure et faire cohabiter les milieux humains et non-humains dans leur développement et en rapport avec celui du territoire métropolitain ?

LISTES DES DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

AGGLOMÉRATION - ÉCHELLE TERRITORIALE

FR-BASSENS-C-AP1 / Vue satellite du territoire métropolitain - jpeg
FR-BASSENS-C-M1 / Plan guide GPV Rive Droite - pdf
FR-BASSENS-C-M2 / Carte du Parc des Coteaux Rive Droite - pdf
FR-BASSENS-C-M3 / Cadastre du territoire métropolitain - dxf
FR-BASSENS-C-M4 / Topographie du térritoire - dxf
FR-BASSENS-C-M5 / Référentiel paysages Grande Rive Droite - pdf
FR-BASSENS-C-M6 / Etude archéogéographique Rive Droite - pdf
FR-BASSENS-C-M7 / Documents d'objectifs Natura 2000 « La Garonne » - pdf
FR-BASSENS-C-M8 / Schéma directeur des équipements fluviaux - pdf

SITE D'ÉTUDE - ÉCHELLE URBAINE

FR-BASSENS-SS-AP1 / Vue satellite du site d'étude - jpeg
FR-BASSENS-SS-AP2 / Vue du site d'étude : Pont d'Aquitaine vers Estuaire - jpeg
FR-BASSENS-SS-AP2b / Vue du site d'étude : Pont d'Aquitaine vers Estuaire - jpeg
FR-BASSENS-SS-AP3 / Vue du site d'étude : Les Guerlandes vers Bordeaux - jpeg
FR-BASSENS-SS-AP4 / Vue du site d'étude : Grattequina vers Bordeaux - jpeg
FR-BASSENS-SS-M1 / Carte des périmètres des sites d'étude et de projets - jpeg
FR-BASSENS-SS-M2 / Carte des limites communales de Bassens - pdf
FR-BASSENS-SS-M4 / Carte de mobilités de Bordeaux Métropole - pdf
FR-BASSENS-SS-M5 / Carte de mobilités de Bassens - pdf
FR-BASSENS-SS-M6 / Enjeux énergétiques de Bordeaux Métropole - pdf
FR-BASSENS-SS-P001_020 / Photographies

SITES DE PROJET - ÉCHELLE ARCHITECTURALE

Site 1 : Guerlandes / Fenêtre verte
FR-BASSENS-PS1-AP1 / Vue avec périmètre du site 1 - jpeg
FR-BASSENS-PS1-M1 / Périmètre du site 1 - jpeg
FR-BASSENS-PS1-M2 / Cadastre site 1 - pdf
FR-BASSENS-PS1-M3 / Plan du Secteur des Guerlandes - pdf
FR-BASSENS-PS1-M4 / Plan guide du Secteur des Guerlandes - pdf
Site 2 : Quai fluvial / Quai routier / Belvédère
FR-BASSENS-PS2-AP1 / Vue avec périmètre du site 2 - jpeg
FR-BASSENS-PS2-M1 / Périmètre du site 2 - jpeg
FR-BASSENS-PS2-M2 / Cadastre site 2 - pdf
Site 1&2
FR-BASSENS-PS-M3 / Cadastre sites d'étude et de projet - dwg
FR-BASSENS-PS-M4 / Carte des terminaux de Bassens et de Grattequina - pdf
FR-BASSENS-PS-M5 / Plan d'occupation du terminal de Bassens - pdf
FR-BASSENS-PS-P1_150 / Photographies
+ Documentation sur les risques naturels et technologiques disponible en téléchargement sur le site de la DREAL (rechercher "bassens"):
http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS p.3

LE THÈME : VILLES VIVANTES p.5

INFORMATIONS GÉNÉRALES p.7

LA RELATION AU THÈME p.8
Villes productives... et vivantes !
Amplification et reconnexion d'écosystèmes
Du sol au Fleuve
Enjeux et contraintes programmatiques

CONTEXTE p.14
Bassens : Ville basse / Ville haute
Le mot du Maire de Bassens
Le port : une offre de services et un fonctionnement particulier
Le port : des enjeux environnementaux et sociaux
Le mot du Directeur Général du Port

SITE DE RÉFLEXION p. 26
Description du site
Le mot du Vice-Président de Bordeaux Métropole
Projets et réflexions de Bordeaux Métropole

SITES DE PROJET p. 32
Guerlandes / Fenêtre verte
Quai fluvial / Quai Routier / Belvédère

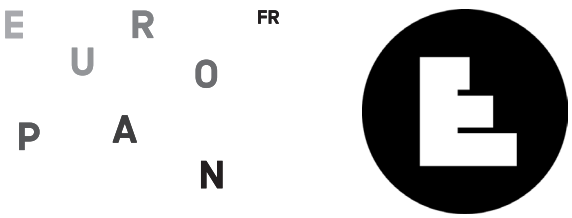
E U R O P A N
FR